



**A** S S O C I A T I O N  
POUR **LA SAUVEGARDE DU SITE DE LA CHAPELLE**

**Assemblée générale ordinaire du 16 février 2011**

**CAD - rte de La-Chapelle 22 - 1212 Grand-Lancy**

**WWW.SAUVEGARDONSLACHAPELLE.ORG**

## **Ordre du jour**

- 1. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2010.**
- 2. Rapport du trésorier, des vérificateurs et approbation des comptes 2010 de l'ASSC.**
- 3. Rapport d'activité du comité et information sur la situation du quartier.**
  1. Projet CEVA et modification de la circulation dans le quartier. Projet de jonction entre la route de Saconnex-d'Arve et l'autoroute.
  2. Déclassement en zone 3D de la partie Nord du quartier.
  3. PLQ rte de La-Chapelle, vote sur la convention en vue du retrait du recours déposé par l'ASSC.
  4. PLQ La-Chapelle-les-Sciars partie Plan-les-Ouates.
- 4. Election du-de la président-te, des membres du comité et des vérificateurs-trices des compte et d'un-e suppléant-e.**
- 5. Divers, questions et suggestions des membres.**
- 6. Apéro offert par l'ASSC.**

## 2. Rapport du trésorier, des vérificateurs et approbation des comptes 2010 de l'ASSC.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

**SOLDE CCP au 01.01.2010 CHF 6'417.50**

### Entrées

- Cotisations encaissées	3'940.00 (2'910)
- Pic Vert contributions	6'500.00
- Contribution de Mr J. Gonelle à l'étude d'Silence acoustique (50%)	6'749.20
- Participation des habitants de la Chapelle Nord pour l'opposition au Grand Conseil contre la modification de zone (Me W. 10'885.50)	5'137.00
- Appel aux Membres Octobre 2010	9.670.00
- Groupement des riverains du champ de la Chapelle: solde	1'183.90
- Intérêts CCP 2010	6.90
<b>Total des entrées</b>	<b>33'87.00</b>

## 2. Rapport du trésorier, des vérificateurs et approbation des comptes 2010 de l'ASSC.

### Sorties

•	Cotisation Pic Vert		200.00
•	Honoraires Me N. Wisard et acousticien		38'178.30
	•	Route CEV A	2'193.30
	•	MZ route La Chapelle	12'945.50
	•	PLQ La Chapelle	9'562.10
	•	d'Silence acoustique	13'498.40
•	Location local TPG (A.G. 2009)		236.70
•	Frais postaux (timbres)		125.00
•	Frais A.G.		45.35
•	Frais CCP		58.25
•	./. versement <b>A W</b>		146.00
	<b>Total des sorties</b>		<b>38'697.60</b>
	<b>SOLDE CCP au 31.12.2010 CHF</b>		<b>906.60</b>

**Budget 2011**

**Solde 1.1.2011** **906.60**

**Entrées**

- Cotisations 4'000
  - Dons 1'000
  - Contribution de Pic-Vert 1'000
- 6'000

**Sorties**

- Frais d'avocat 10'000
  - Frais 100
- 10'100

**Prévision 31.12.2011** **- 3'000**

**Rapport du Comité depuis l'AGO du 25 mars 2010**

**3. 1 CEVA et circulation**

- Encore plusieurs recours sont pendants au TF.
- **Début probable des travaux septembre 2011.**
- Le bas de route de La-Chapelle sera fermée en 2012 pendant 8 mois. L'accès à la route de St-Julien par le chemin des Avanchis restera possible.
- Au terme des travaux l'accès à l'autoroute ne sera pas rétabli.

## Rapport du Comité depuis l'AGO du 25 mars 2010

### 3.1 CEVA et circulation

Le trafic sur la route de Saconnex-d'Arve passera de **3'000 à 11'700** véhicules par jour.

Passage possible pour les poids lourds (actuellement interdits sur le P+R).

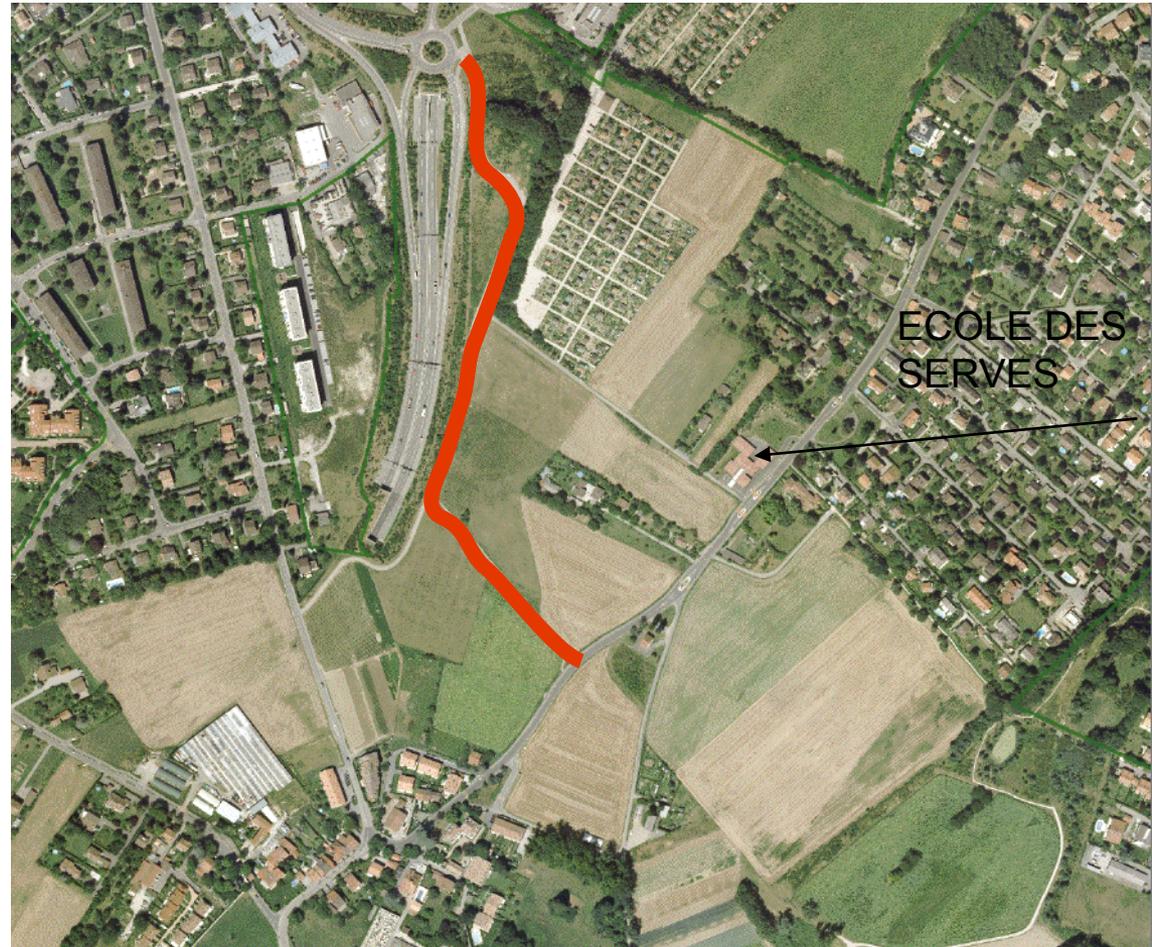
Elles supprimerait les liaisons pour les mobilités douces.

La commune de PLO et l'ASSC ont fait recours.

La procédure a été mise en suspend pendant une année.

Des négociations sont ouvertes.

Première rencontre 18 février 2011



## Rapport du Comité depuis l'AGO du 25 mars 2010

### 3.2 Déclassements en zone de développement 3

L'ASSC à fait opposition contre le déclassement et a été auditionnée par la commission du Grand Conseil en charge du dossier.

Malgré cela le Grand-Conseil à décidé de déclasser ces parcelles en zone de développement 3.

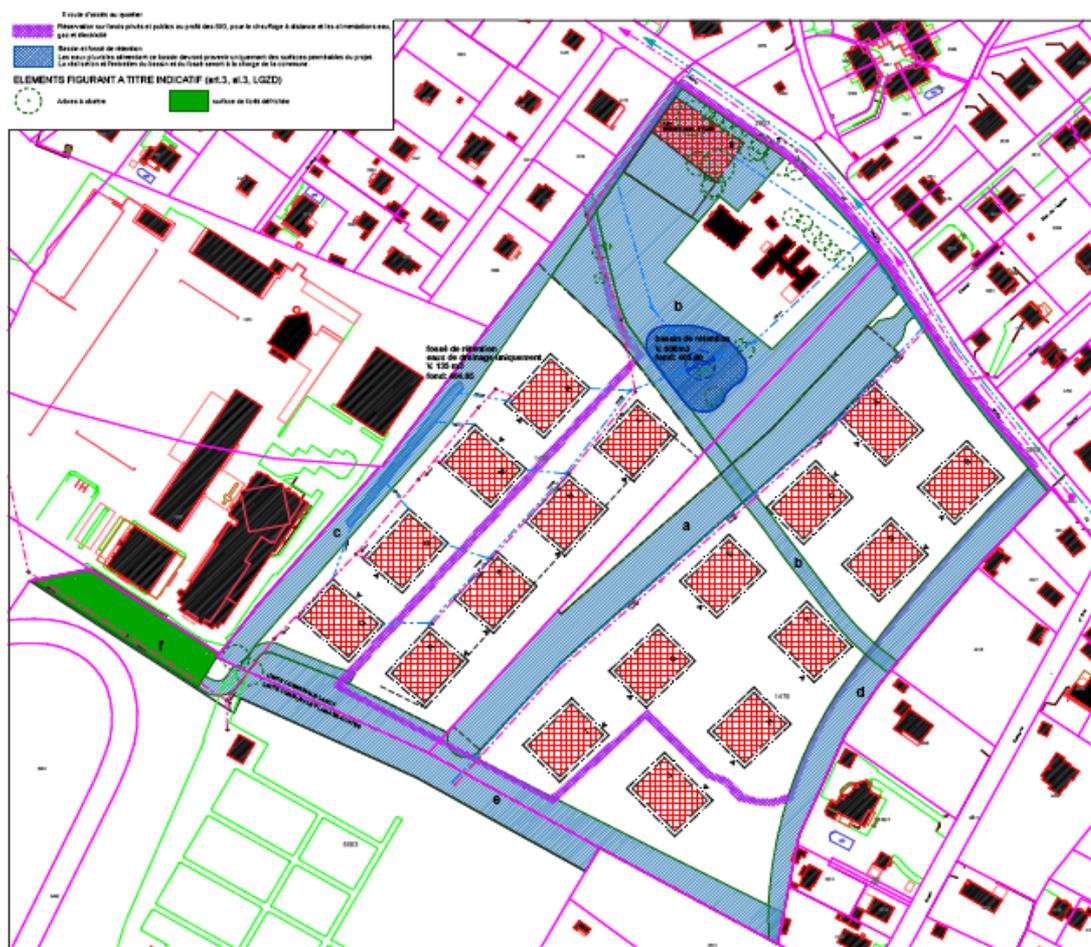
L'ASSC ainsi que 11 membres ont fait recours. 1 propriétaire à fait recours à titre individuel.

Les frais de cette procédure sont pris en charge par les habitants.



## Rapport du Comité depuis l'AGO du 25 mars 2010

### 3.3 PLQ 29 591



## Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

### 3.3 PLQ 29 591

- **28 septembre 2009** dépôt par l'ASSC et 5 membres d'un recours auprès du tribunal administratif. Seul argument juridiquement solide : non respect des normes contre le bruit.
- En parallèle, ouverture de négociations pour un éventuel retrait du recours.
- Suite à de très nombreuses séances, échanges de courriers, mails et coups de téléphones, un protocole d'accord est à bout touchant.
- **Ce soir le comité vous demande :**

**Acceptez vous les principes généraux de ce protocole et acceptez vous de donner mission au comité de régler les derniers détails.**

- Le recours sera retiré par Me Wisard une fois obtenu l'accord du comité et des recourants individuels.

## Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

### 3.3 PLQ 29 591, présentation du protocole d'accord

- Aménagement de la route de La-Chapelle sur l'entier du parcours
  - Piste cyclable/trottoir de minimum 2.20 m (plans à disposition)
  - Diminution de la chaussée carrossable à 6 m
  - Revêtement phono absorbant
  - 3 passages piétons supplémentaires
  
- Desserte du chantier
  - Les camions en provenance du chantier sortiront directement sur le carrefour de la Milice.
  - Ils seront interdits sur les routes de la-Chapelle et de Saconnex-d'Arve.
  - Les camionnettes seront autorisées pour autant que les aménagements décrits ci-dessus soient terminés.
  - Ces contraintes seront inscrites comme conditions aux autorisations de construire les immeubles.

## Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

### 3.3 PLQ 29 591, présentation du protocole d'accord

- Un suivi de l'efficacité des mesures.
  - Des mesures du bruit seront effectués au frais de l'Etat après la réalisation de immeubles. Si les normes ne sont toujours pas respectées d'autres mesures seront mises en œuvre.
- Des mesures demandée par M. Gonelle seront encore ajoutées au protocole.
- Caducité de la convention
  - La convention devient caduque si un membre de l'ASSC dépose un recours contre une des autorisations de construire découlant du PLQ.
  - Un délais de 3 mois a été obtenu.



## Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

### 3.3 PLQ 29 591, ce que nous n'avons pas obtenu

- Un aménagement similaire de la route de Saconnex d'Arve
  - Car c'est une route communale.
  - En revanche l'Etat s'est engagé à entrer en matière si la commune en fait la demande.
- Une limitation généralisée à 30 km/h
  - Au moment de la rédaction du protocole d'accord il était admis qu'il n'était pas possible de limiter la vitesse sur des routes secondaires, mais seulement sur des routes de quartier.
  - Depuis, le tribunal fédéral a autorisé des limitations même sur les routes principales.
- Nous allons revenir sur ces deux points dans un avenir proche.

**Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009**

**3.3 PLQ 29 591, vote sur le protocole d'accord**

- **Le comité vous demande :**

**Acceptez vous les principes généraux de ce protocole et acceptez vous de donner mission au comité de régler les derniers détails ?**

- Intégrer les mesures demandées par M.Gonelle (pour autant qu'elles ne soient pas contraires aux intérêts de l'ASSC).
- Obtenir les garanties sur la planification.

Rapport du Comité depuis l'AGO du 25 mars 2010

3.3 PLQ 29 591

En parallèle, l'ASSC travaille à une reconsidération de l'emplacement de la crèche pour sauver les grands arbres.



#### 4. Election du comité

**Se présentent :**

Pauline Carrara

Charles Denogent

Nicole Doncque

Verena Ehrich

Danielle Plisson

Fabio Heer

Alessandra Maffioli

Roland Schweizer

Antoine Wavre

## **4. Election du président**

**Se présentent :**

**Fabio Heer**

#### 4. Election du comité

**Se présentent :**

Pauline Carrara, secrétaire

Charles Denogent

Nicole Doncque

Verena Ehrich, vice-présidente

Danielle Plisson

Fabio Heer, président

Alessandra Maffioli

Roland Schweizer

Antoine Wavre, trésorier

## **4. Election des vérificateurs des comptes**

**Se présentent :**

Michel Gutknecht

Laurent Corbat

**et d'un-e suppléant-e**

**???**

## **5. Divers, questions et suggestions des membres.**

**La parole est à vous**

**A**SSOCIATION **P**OUR **L**A **S**AUVEGARDE **D**U **S**ITE **D**E **L**A **C**HAPELLE

**Merci de votre confiance et**

**APERÔ**

**WWW.SAUVEGARDONS**L**A**C**HAPELLE.ORG**